

# Consultation sur la création d'un Conseil des universités du Québec



**8 consensus pour éviter  
que la bonne idée tourne  
en histoire d'horreur**

## **Nous, membres de la communauté universitaire du Québec, sommes favorables à la création d'un Conseil des universités en autant:**

- 1** Qu'il soit composé d'une majorité de membres issus des différents groupes appartenant à la communauté universitaire.
- 2** Qu'il ait le statut d'organisme public indépendant du gouvernement et des ministères ainsi que des administrations universitaires.
- 3** Qu'il soit doté de l'autonomie conceptuelle, opérationnelle et administrative en disposant de son propre budget, voté annuellement par l'Assemblée nationale. Il doit notamment disposer des ressources nécessaires pour documenter et analyser les données relatives au financement (sources, distribution, utilisation) des universités québécoises.
- 4** Qu'il ait une mission de conseil et de coordination du développement du réseau universitaire et s'assure ainsi de mettre fin à la compétition entre les universités.
- 5** Qu'il repose sur les principes suivants: l'accessibilité aux études postsecondaires, l'autonomie institutionnelle, la liberté académique, la gestion collégiale, la collaboration entre les établissements et la conception de l'université comme service public.
- 6** Qu'il fasse la promotion d'une université libre, démocratique et accessible, partout au Québec, en la protégeant de la marchandisation.
- 7** Qu'il ne conduise pas à l'implantation de mécanismes d'assurance qualité, qui se traduisent par une coercition s'exerçant tant sur le personnel que sur la population étudiante, ni à une standardisation des contenus pédagogiques.
- 8** Que la création de cette nouvelle structure soit accompagnée d'un réinvestissement substantiel et récurrent.

**Nous tenons à le rappeler,  
la proposition actuelle de la ministre David  
ne répond pas à nos attentes.**



association  
pour la voix  
étudiante  
au Québec



FAÉCUM  
DEPUIS 1976



Fédération des  
associations étudiantes  
québécoises  
en éducation permanente



Fédération nationale  
des enseignantes et  
des enseignants  
du Québec



CSN  
FÉDÉRATION  
DES PROFESSIONNELLES



FPPU  
FÉDÉRATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL  
DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE



FQP  
FÉDÉRATION DES  
PROFESSEURS  
ET PROFESSEURS  
D'UNIVERSITÉ



Regroupement des  
syndicats  
universitaires  
Affilié à la Centrale des syndicats du Québec



UQ  
UNION ÉTUDIANTE  
DU QUÉBEC

# Consultation sur la création d'un Conseil des universités du Québec



8 consensus pour éviter  
en histoire d'horreur  
que la bonne idée tourne

**Nous, membres de la communauté universitaire  
du Québec, sommes favorables  
à la création d'un Conseil des universités en autant :**

- 1** Qu'il soit composé d'une majorité de membres issus des différents groupes appartenant à la communauté universitaire.
- 2** Qu'il ait le statut d'organisme public indépendant du gouvernement et des ministères ainsi que des administrations universitaires.
- 3** Qu'il soit doté de l'autonomie conceptuelle, opérationnelle et administrative en disposant de son propre budget, voté annuellement par l'Assemblée nationale. Il doit notamment disposer des ressources nécessaires pour documenter et analyser les données relatives au financement (sources, distribution, utilisation) des universités québécoises.
- 4** Qu'il ait une mission de conseil et de coordination du développement du réseau universitaire et s'assure ainsi de mettre fin à la compétition entre les universités.
- 5** Qu'il repose sur les principes suivants : l'accessibilité aux études postsecondaires, l'autonomie institutionnelle, la liberté académique, la gestion collégiale, la collaboration entre les établissements et la conception de l'université comme service public.
- 6** Qu'il fasse la promotion d'une université libre, démocratique et accessible, partout au Québec, en la protégeant de la marchandisation.
- 7** Qu'il ne conduise pas à l'implantation de mécanismes d'assurance qualité, qui se traduisent par une coercition s'exerçant tant sur le personnel que sur la population étudiante, ni à une standardisation des contenus pédagogiques.
- 8** Que la création de cette nouvelle structure soit accompagnée d'un réinvestissement substantiel et récurrent.

**Nous tenons à le rappeler,  
la proposition actuelle de la ministre David  
ne répond pas à nos attentes.**

